

andhar

Adhésions 2018



Draineurs de France

POURQUOI ADHERER ?

ANDHAR-Draineurs de France en quelques mots

Face à l'évolution de nos métiers et de la réglementation, ANDHAR-Draineurs de France a pour mission de promouvoir un drainage agricole respectueux de l'environnement : de la conception à la réalisation des travaux.

ANDHAR-Draineurs de France a pour préoccupation de mobiliser les experts techniques et scientifiques pour porter le message de l'utilité de ces aménagements au sein des instances nationales et communautaires afin qu'ils soient reconnus dans toute leur utilité agronomique et environnementale.

PARTENAIRES



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
FRANCE



AFEID
Association Française
pour l'Eau, l'Irrigation
et le Drainage

ANDHAR-Draineurs de France est partenaire de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture et de l'Association Française pour l'eau, l'irrigation et le drainage (AFEID).

Fédérer les compétences pour agir ensemble

Adhérer à ANDHAR-Draineurs de France, c'est soutenir et participer aux actions conduites pour moderniser le drainage :

Draineurs de France



Pour un drainage responsable

Label'andhar

- ✓ Rencontrer des professionnels lors de l'Assemblée générale ou d'événements nationaux (Salon de l'agriculture)
- ✓ Recevoir la lettre d'information
- ✓ Participer à des groupes de travail, à des réunions du Comité technique,
- ✓ Bénéficier de journées techniques sur-mesure à tarif préférentiel
- ✓ Etre informé de la veille réglementaire, juridique, administrative en matière de travaux hydrauliques
- ✓ Bénéficier d'un espace adhérent sur le site internet alimenté par de l'information de qualité
- ✓ Candidater pour l'obtention du LABEL ANDHAR : label pour un drainage responsable.

ANDHAR-Draineurs de France

Contact : Laurence THIBAUD : 07.86.58.57.75 • contact@andhar.fr • www.andhar.fr
Association loi 1901 déclarée à la Préfecture du Jura le 19 juillet 2012 sous le N° W392003796
Siège social : APCA 9 Avenue George V 75008 PARIS
Siret 750 583 619 00010 • Code APE 9499Z • N° TVA intrac. FR47 750 583 619

andhar



Draineurs de France

BULLETIN D'ADHESION Année 2018

A renvoyer par mail à contact@andhar.fr
Avant le 1er mars 2018

1- Adhérent membre actif :

Intitulé : _____

Raison sociale : _____ Représentant

Adresse : _____ Prénom, Nom : _____

_____ Fonction : _____

Téléphone : _____ Téléphone : _____

E-mail général : _____ E-mail : _____

Adresses mail pour diffusion de la Lettre des adhérents et accès Espace adhérents (3 max) :

.....
.....

2- Barème des cotisations (TVA 20 %)

Montant des cotisations pour l'année 2018 fixé par le Conseil d'administration le 16 janvier 2018.

Etablissement de drainage :		Fabricant de machines	<input type="checkbox"/> 3 000 €TTC
1 machine	<input type="checkbox"/> 2 040 €TTC	Bureau d'études	<input type="checkbox"/> 600 €TTC
2 machines	<input type="checkbox"/> 3 240 €TTC	Chambre d'agriculture	<input type="checkbox"/> 360 €TTC
3 machines	<input type="checkbox"/> 4 440 €TTC	Association	<input type="checkbox"/> 180 €TTC
4 machines ou +	<input type="checkbox"/> 5 640 €TTC	Institut de recherche	<input type="checkbox"/> 360 €TTC
Fabricant de drains	<input type="checkbox"/> 10 800 €TTC	Syndicat agricole	<input type="checkbox"/> 180 €TTC

3- Modalités de règlement (à réception de la facture) :

- Par virement bancaire
 Par chèque

Nom du bénéficiaire: ANDHAR
Nom de la banque: Banque Populaire Agence de Bletterans
Adresse de la banque: 36 Rue Louis Le Grand 39140 Bletterans
Numéro de compte: FR76 1080 7000 5512 3210 7305 373
Numéro d'acheminement (code BIC): CCBPFRPPDJN

A _____, le _____
Signature et cachet :

ANDHAR-Draineurs de France

Adresse postale Trésorier : Jean-Louis LEDEUX – SIRE DRAINAGE – ZA L'Anjouinière-86370 VIVONNE
Contact : Laurence THIBAUD : 07.86.58.57.75 • contact@andhar.fr • www.andhar.fr
Association loi 1901 déclarée à la Préfecture du Jura le 19 juillet 2012 sous le N° W392003796
Siret 750 583 619 00010 • Code APE 9499Z • N° TVA intrac. FR47 750 583 619